



Bulletin d'adhésion

Association Site et Patrimoine

L'adhésion à l'association et prise à l'année, le montant de la cotisation s'élève actuellement à 5€.

Lorsque votre bulletin est rempli vous pouvez le confier à un membre de l'association qui le transmettra au secrétariat, soit le déposer, accompagné de votre cotisation, dans la boîte à lettres SPP située place de la Mairie à Parmilieu.

Nom :

Prénom :

Téléphone :

e-mail :

Adresse :

